

2011/3292 - Attribution d'une subvention de 6 000 euros à l'Association "Lyon Hockey Club" pour l'organisation de la 22e édition du Tournoi International U13 de Lyon, du 22 au 25 avril 2011 - Signature d'une convention d'application n° 1 à la convention cadre conclue avec cette Association (Direction des Sports) (BMO du 21/03/2011, p. 0619)

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, je ne voudrais pas simplement dire avis favorable de la Commission, je voudrais m'arrêter sur deux rapports.

Les 3292 et 3293, ce sont les subventions pour le Lyon Hockey Club et le fait que le Lyon Hockey Club organise vendredi prochain, le match de l'équipe de France contre la Slovénie en hockey sur glace. Je voudrais que le Conseil municipal prenne acte que notre club vient d'acquérir, hier, son ticket pour la montée en D1. Donc le hockey sur glace à Lyon est un sport qui marche.

Et puis, un mot sur le 3335, le stade des Deux Amants, avec la rénovation du terrain de football en gazon synthétique. Simplement, Monsieur le Maire et chers Collègues, pour vous faire un point. On a vu qu'il y avait des affiches qui fleurissaient dans la ville et on nous demande le bilan de 10 années de mandat. Et bien, j'allais dire, 10 années de mandat, 10 millions d'euros, l'intégralité des surfaces sportives de la ville de Lyon en faveur du football qui ont été intégralement refaites. Je voudrais souligner aux collègues que l'autre jour, le Président de la Fédération Française de Foot, Fernand Duchaussoy, nous expliquait que Lyon a été la ville qui a été en tête de toutes les villes françaises pour la rénovation des équipements sportifs et notamment, des surfaces en synthétique. Et je voudrais dire à M. David que le Président de l'ANDES m'a personnellement félicité, il y a une semaine, pour cela. Donc vous voyez qu'on n'a pas attendu les prêts bonifiés pour faire un plan de 10 millions d'euros qui permet aujourd'hui à tous les clubs lyonnais d'accueillir et de jouer dans les meilleures conditions qui soient, quel que soit le quartier, que ce soit le 6^e où vous étiez le premier à vous satisfaire de la rénovation du stade pour l'Eveil de Lyon, que dans les 8^e, 9^e, tous les autres arrondissements ont été servis depuis 10 ans pour être aujourd'hui au top de la qualité pour les compétitions.

Avis favorable de la Commission sur tous ces rapports.

M. LE MAIRE : Merci, Monsieur Brillard. A part le hockey, on va dire que l'ensemble des clubs lyonnais ce week-end ont vécu un week-end heureux puisqu'il y a eu à la fois la victoire de l'OL, celle du LOU qui permet d'espérer le Top 14, celle du club -cher à M. Coulon- du basket féminin qui cette fois-ci, va monter dans la division supérieure. Tout cela, évidemment, va nous coûter un peu cher mais à mon avis, c'est bien pour le dynamisme. Pas trop pour le hockey quand même, puisque notre directeur des Finances est un amateur de hockey, je me méfie un peu. Cela va nous coûter un peu cher mais je crois que c'est bien pour le rayonnement de la Ville de Lyon.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)